



Faire entendre sa voix

publié le 02/07/2018 - mis à jour le 04/07/2018

Un mot, plusieurs sens !

A l'heure des spectacles de chorale qui approchent (le prochain en date du mardi 9 juin à 20h à la Hune), nous réalisons un article pour vous faire découvrir les différents sens (polysémie) du mot VOIX. Nous allons nous intéresser en particulier à deux sens du mot :

Tout d'abord, **la voix (parlée)**. En voici une courte définition tirée du Robert Collège : *C'est l'organe de la parole, l'ensemble des sons produits par les vibrations des cordes vocales.* A ce sujet, le collège s'organise autour de plusieurs représentations de sa chorale : une à Chauvigny et une autre à Saint-Benoit, qui se déroule tous les ans. Pour fournir davantage cet article, nous avons interrogé Mme Bouilly, professeur d'éducation musicale, qui a eu la gentillesse de répondre à nos questions dans une interview. En fait, nous avons appris que chaque timbre de voix est unique. Les différents types de voix sont :

► chez les femmes, Soprano, Mezzo-Soprano et Alto. Les enfants n'ayant pas effectué la mue sont aussi dans cette catégorie.

► chez les hommes, il y a Tenor, Baryton, Basse.

Voici un lien [🔗](#) pour les photos des répétitions de la chorale :



Traisons ensuite, la voix électorale. On ne saurait mieux coller à l'actualité après les élections présidentielles et législatives (les députés). Elle est définie par *l'expression de l'opinion et notamment le droit de donner son opinion dans une assemblée, une élection.* Il existe deux types de suffrages :

► Le suffrage universel direct : Le suffrage universel est l'acte par lequel l'ensemble des citoyens procède à un vote, exprime une volonté, désigne un candidat ou un choix. Exemple: La France

► Le suffrage indirect : le suffrage universel indirect demande aux citoyens de voter pour des grands électeurs qui eux, vont élire le futur président ou une entité politique supérieure. Exemple: Les Etats-Unis.

Propos recueillis par Adrien et Gaylord.